



RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le lundi 25 septembre 2023

**Séance plénière
1^{ère}
séance**

Au titre du **point 1** de l'ordre du jour provisoire, « Élection du Bureau et nomination des membres du Bureau », Son Excellence M^{me} Vilawan Mangklatanakul, Ambassadrice et Représentante résidente de la Thaïlande auprès de l'AIEA, a été élue par acclamation Présidente de la soixante-septième session ordinaire de la Conférence générale.

Sur proposition de la Présidente, la Conférence a élu les délégués de l'Australie, de la Chine, de la Colombie, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, du Kenya et du Yémen aux fonctions de vice-présidents ; les délégués du Canada, du Danemark, des Émirats arabes unis, du Honduras et du Soudan comme autres membres du Bureau ; et M. Vilmos Cserveny, ministre extraordinaire et plénipotentiaire de la mission permanente de la Hongrie auprès de l'AIEA, Président de la Commission plénière.

Au titre du **point 3** de l'ordre du jour provisoire, un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, a été transmis à la Conférence générale par M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Au titre du **point 4** de l'ordre du jour provisoire, M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'AIEA, a fait une déclaration devant la Conférence.

Au titre du **point 6** de l'ordre du jour provisoire, « Approbation de la nomination du Directeur général », la nomination de M. Rafael Mariano Grossi au poste de Directeur général de l'Agence pour un mandat de quatre ans, du 3 décembre 2023 au 2 décembre 2027, a été approuvée par acclamation par l'adoption du projet de résolution figurant dans le document GC(67)/8.

Au titre du **point 7** de l'ordre du jour provisoire, « Contributions au Fonds de coopération technique pour 2024 », la Présidente a fait une déclaration sur l'annonce et le paiement rapides des contributions au Fonds de coopération technique pour 2024, qui aident considérablement le Secrétariat à planifier le programme de coopération technique de l'Agence.

Au titre du **point 8** de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2022 », des déclarations ont été faites par les délégués de la République bolivarienne du Venezuela, de la République islamique d'Iran, de l'Arabie saoudite, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Chine, du Kazakhstan, de l'Espagne (au nom de l'Union européenne), de l'Autriche, du Japon, de la France et de la Hongrie.

**Bureau
1^{ère}
séance**

Le Bureau a adopté l'ordre du jour de la réunion tel que présenté dans le document GC(67)/GEN/1 et a recommandé à la Conférence que :

— l'ordre du jour de la présente session de la Conférence générale soit constitué de tous les points figurant dans l'ordre du jour provisoire contenu dans le document GC(67)/1, à l'exclusion du point 2 « Demandes d'admission à l'Agence », étant donné qu'il n'y a pas eu de demandes, ainsi que des questions supplémentaires figurant dans les documents GC(67)/1/Add.1, Add.2, Add.3, Add.4 et Add.5 ;



- la répartition des points énumérés dans les documents GC(67)/1, Add.1, Add.2, Add.3, Add.4 et Add.5 aux fins de premier examen soit examinée comme il est indiqué dans ces documents ;
- les points soient examinés dans l'ordre indiqué dans les documents GC(67)/1, Add.1, Add.2, Add.3, Add.4 et Add.5 ; et
- le vendredi 29 septembre 2023 soit la date de clôture de la session et que la prochaine session ordinaire de la Conférence générale commence le lundi 16 septembre 2024.

Siégeant en tant que Commission de vérification des pouvoirs, le Bureau a entamé l'examen du point intitulé « Examen des pouvoirs des délégués » et a recommandé à la Conférence d'adopter le projet de résolution figurant au paragraphe 5 du premier Rapport du Bureau qui est contenu dans le document GC(67)/25.

**Séance
plénière
2^e
séance**

Au titre du **point 4 a)** de l'ordre du jour adopté, « Dispositions concernant la Conférence générale », la Conférence générale a accepté les recommandations du Bureau préconisant que l'ordre du jour de la session en cours soit constitué de tous les points figurant dans l'ordre du jour provisoire contenu dans le document GC(67)/1, à l'exclusion du point 2 « Demandes d'admission à l'Agence », et de l'ensemble des points supplémentaires figurant dans les documents GC(67)/1/Add.1, Add.2, Add.3, Add.4 et Add.5, et que les points soient examinés dans l'ordre indiqué dans ces documents et conformément à leurs répartitions respectives dans ces documents.

La Conférence générale a accepté la recommandation du Bureau préconisant de fixer au vendredi 29 septembre 2023 la date de clôture de la présente session.

La Conférence générale a accepté la recommandation du Bureau préconisant de fixer au lundi 16 septembre 2024 la date d'ouverture de sa prochaine session ordinaire.

La Conférence générale a entamé l'examen du **point 28** de l'ordre du jour, « Examen des pouvoirs des délégués » et a examiné le premier Rapport du Bureau, figurant dans le document GC(67)/25. La Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 5 du premier Rapport du Bureau qui est contenu dans le document GC(67)/25.

La Conférence a poursuivi avec l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2022 ». Des déclarations ont été faites par la République de Corée, l'Égypte, l'Ouzbékistan, la République dominicaine, l'Iraq, la Türkiye, le Monténégro, l'Ukraine, le Ghana, le Pakistan, la Bulgarie, l'État plurinational de Bolivie, le Danemark, Saint-Marin, Malte, l'Estonie, les Pays-Bas, la République tchèque, la Tunisie, la Slovaquie, la Namibie et l'Argentine. Le Chine et le Japon ont exercé leur droit de réponse.

**Commission
plénière
1^{ère}
séance**

La Commission a décidé d'examiner dans la mesure du possible les points qui lui sont soumis dans l'ordre dans lequel ils figurent dans l'ordre du jour de la Conférence, publié dans le document GC(67)/24.

La Commission a en outre décidé de continuer, dans la mesure du possible, la pratique, utilisée avec succès ces dernières années, consistant à regrouper les projets de résolutions qu'elle renvoie en séance plénière.



La Commission a élu M^{me} Juanita Navarro Ángel, la déléguée de la Colombie, et M^{me} Louise Flugger Callesen, première secrétaire de la mission permanente du Danemark auprès de l'AIEA, aux fonctions de vice-présidentes.

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale pour adoption :

- au titre du **point 9** de l'ordre du jour, le projet de résolution figurant à la page i du document GC(67)/4, intitulé « États financiers de l'Agence pour 2022 ».
- au titre du **point 10** de l'ordre du jour, « Programme et budget de l'Agence pour 2024-2025 »,
 - un projet de résolution intitulé « A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2024 » figurant dans le document GC(67)/5 ;
 - un projet de résolution intitulé « B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2024 » figurant dans le document GC(67)/5 ; et
 - un projet de résolution intitulé « C. Le Fonds de roulement en 2024 », figurant dans le document GC(67)/5.
- au titre du **point 11** de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.10 ;
- au titre du **point 12** de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2024 », le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(67)/12/ Rev.1 ;
- au titre du **point 16** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires »,
 - un projet de résolution intitulé « Applications nucléaires non énergétiques » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.6 ;
 - un projet de résolution intitulé « Appui à la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase de l'Union africaine (PATTEC-UA) » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.1 ;
 - un projet de résolution intitulé « Rénovation des laboratoires des applications nucléaires de l'Agence à Seibersdorf » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.2 ;
 - un projet de résolution intitulé « Projet d'action intégrée contre les zoonoses (ZODIAC) » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.4 ; et
 - un projet de résolution intitulé « Applications nucléaires énergétiques » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.9.
- au titre du **point 27** de l'ordre du jour, « Personnel », la Commission est convenue de recommander à la Conférence d'adopter un projet de résolution intitulé « Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence » figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.5.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

67^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

La Commission a commencé les discussions au titre du **point 17** de l'ordre du jour, « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficacité des garanties de l'Agence », et a entamé l'examen du projet de résolution GC(66)/COM.5/L.8.

La Commission a également commencé les discussions au titre du **point 27** de l'ordre du jour, « Personnel », portant sur un projet de résolution intitulé « Les femmes au Secrétariat » qui figure dans le document GC(67)/COM.5/L.3.